

DEPARTEMENT DU GARD  
Délibération D2024\_09

Envoyé en préfecture le 10/09/2024  
Reçu en préfecture le 10/09/2024  
Publié le  
ID : 030-253002786-20240905-D2024\_09-DE



SYNDICAT MIXTE DE TRANSPORT ET DE TRAITEMENT DES EAUX USEES

Mairie  
Place de la Mairie  
30620 AUBORD

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE

Nombres de membres		
Afférents au conseil syndical	En exercice	Ayant pris part au vote
8	8	6

Séance du : L'an deux mille vingt-quatre, le 5 septembre 2024

L'assemblée délibérante du SYNDICAT MIXTE DE TRANSPORT ET DE TRAITEMENT DES EAUX USEES étant réunie au lieu ordinaire de ses séances,  
Sous la présidence de Monsieur André BRUNDU  
Etaient présents : Messieurs André BRUNDU, LEBOIS Didier, TRICOU Sébastien, Christian CARTEYRADE, Théos GRANCHI, Jean-Luc CHAILAN.  
Excusés : Jean Claude MAZAUDIER, Jean-François DURAND COUTELLE  
Procuration :

Date de convocation  
et affichage : 28/08/2024

Un scrutin a eu lieu, Monsieur Didier LEBOIS a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

**Délibération n°D2024\_09 : Protocole de fin de contrat de délégation de service public de l'assainissement collectif**

**Monsieur Sébastien Tricou expose :**

Par contrat d'affermage signé le 23 décembre 2010 (dénommé, le Contrat, ci-après), la Collectivité a confié la gestion de son service public de l'assainissement collectif à la Lyonnaise des Eaux France, dénommée SUEZ Eau France, depuis le 10 octobre 2016. La date d'échéance était fixée au 31 décembre 2022.

Les Parties ont réalisé un audit complet du Contrat. Il ressort que le solde financier du compte de renouvellement défini à l'Article 7.2.2.3 « Compte de renouvellement » est positif. Son montant est de 136 258 €HT.

La Collectivité souhaite que ce montant soit affecté à des travaux pour l'amélioration du patrimoine de la Collectivité ; à savoir :

- Renouvellement armoire de commande : montant de 65 598 €HT  
Etude, fourniture et pose armoire process, onduleur, Sofrel S4W et automate, raccordement.
- Renouvellement du dégrilleur : montant de 52 241 € HT  
Etude, fourniture et pose dégrilleur, nettoyage automatique dégrilleur, grutage, chaudronnerie, modification câblages/gaine y compris raccordement armoire électrique
- Remplacement de 1 turbine du Bassin d'Activation : montant de 18 419 €HT  
Fourniture et pose d'une turbine vitesse lente 22kW, grutage, by-pass, modification câblages/gaine y compris raccordement armoire électrique

Les fiches techniques de chacun des travaux sont fournies en annexe de l'avenant.

L'ensemble de ces travaux sont prévus d'être terminés au plus tard pour le 31 décembre 2024.

Le parfait achèvement de ces travaux, dûment constaté par les Parties, permettra de libérer le Déléguataire de toutes ses obligations contractuelles.

**LE CONSEIL SYNDICAL**, entendu l'exposé,

Après en avoir délibéré,

- **DECIDE à l'unanimité d'approuver le contenu du protocole de fin de contrat de délégation de service public conclu avec l'entreprise SUEZ.**

Pour extrait conforme

Fait et délibéré, à Aubord, le 5/09/2024  
Le Président, André BRUNDU,

Acte rendu exécutoire  
Après dépôt en Préfecture  
Le 10/09/2024

Et publication ou notification du 10/09/2024

AUBORD-CAMINES METROPOLE